

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

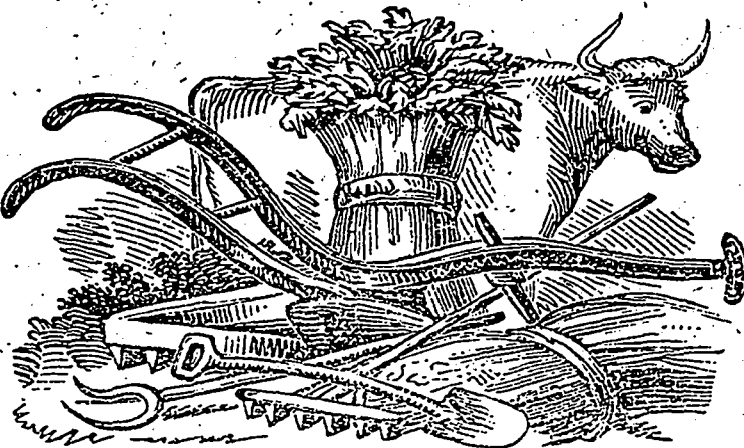
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions spéciales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Emploi de la marne comme amendement des terres (Suite).

Revue de la Semaine : La persécution sévit toujours contre l'Eglise, tant dans l'ancien que dans le nouveau monde. — Coup-d'œil sur l'histoire du Mexique depuis cinquante ans ; le gouvernement franc-maçon qui l'étreint d'un long temps vient d'expulser les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. — Énergique protestation des dames de Mexico. — Ce qu'était l'œuvre des Sœurs de Charité au Mexique. — Ajournement des travaux du Parlement Fédéral Départ probable de Lord Dufferin. — Défense de lire le "Witness" de Montréal

Sujets divers : Du choix des porte-graines — La campagne et le macadam. — Des poules. — Les arbres fruitiers et la fonte des neiges.

Petite chronique : Etablissement d'une manufacture de sucre de betteraves à St. Jean d'Iberville.

Recettes : Fracture des os chez un animal. — Fracture des cornes. **Aux amateurs de Vergers :** Profitez des avantages que vous offre M. Auguste Dupuis ; voir l'annonce.

CAUSERIE AGRICOLE

EMPLOI DE LA MARNE COMME AMENDEMENT DES TERRES.

(Suite)

Beaucoup de discussions ont eu lieu parmi les agronomes pour décider combien il fallait répandre de marnes sur un champ de telle dimension, combien de temps durait l'effet de la marne, etc. : ils pourraient le faire encore longtemps sans s'entendre, puisque les calculs les plus justes faits pour un canton, ne peuvent que rarement s'appliquer à un autre, la nature du sol et celle de la marne variant sans cesse, comme nous l'avons déjà dit. C'est s'il convient de marnier beaucoup à la fois, ou de marnier souvent, qu'ils auraient dû rechercher.

La théorie et la pratique décident la question en faveur du dernier mode, et à ces deux guides se joint l'économie qu'il faut toujours apporter dans les travaux agricoles ; car la dépense est souvent excessive lorsqu'on est obligé de tirer la marne d'une grande profondeur, et de l'aller chercher loin. C'est à chaque cultivateur à connaître ses besoins et ses moyens de manière à prendre le parti le plus conforme à sa position : tel qui emploierait pour améliorer un champ par le marnage un capital supérieur à celui de la rente qu'il peut espérer retirer de plus de ce champ par suite de cette opération, passerait pour irréfléchi et le serait en effet, puisque toute amélioration agricole doit rapporter un bénéfice prochain ou éloigné. Nous croyons donc qu'on doit généralement conseiller de marnier médiocrement et fréquemment, c'est-à-dire tous les trois, quatre, cinq, six ou dix ans, etc., selon les circonstances dans lesquelles on se trouve et les avantages qu'on peut espérer.

« Pour se conformer au précepte de pratique que l'expérience a partout établi, dit l'auteur, les doses de marne riches en calcaire seront plutôt diminuées qu'augmentées pour les terrains légers et secs, surtout quand la couche labourée sera épuisée. Avec la marne argileuse, on restreindra la dose sur des sols argileux.

« Dans les terres acides, dans les défrichements où abonde l'humus insoluble, dans les sols très-froids, il pourra convenir d'augmenter la dose.

« Cependant, nous ferons remarquer, ajoute cet agronome que la marne, étant un agent puissant de la végétation, est toujours utile, même à petite dose, mais peut nuire lorsqu'elle est employée en trop grande quantité. On a, en général, tout à gagner à la répandre d'abord sur une grande étendue, au lieu d'en surcharger une plus petite. L'accroissement de produit sur une grande étendue de terres est beaucoup plus grand ; ou, contre, par conséquent, plus tôt dans ses frais, ce qui encourage à continuer et conduit à faire jouir bientôt toute l'exploitation du bien.

Réd. M. F. BOUTEREAU

Pointe-Clair

fait du mariage. Le pis-aller serait d'arriver plus tôt à l'époque où il faudrait recommencer l'opération. De fortes doses, au contraire, auraient coûté plus de temps et d'argent, fait naître moins de produit, et laissé traîner l'opération un temps presque indéfini.

L'époque du mariage est indiquée par son but même, c'est celle où la terre repose, où les pluies sont plus abondantes, où les gelées commencent à se faire sentir; c'est enfin à l'automne, parce que à ce temps les molécules qui auraient échappé à la décomposition y sont plus exposées, et que c'est véritablement alors que l'air, plus comprimé par les nuages, plus condensé par le froid, plus agité par les vents, pénètre le mieux dans les interstices de la terre.

On répand la marne le plus également possible, au moyen d'une pelle ou d'un râteau, et on la laisse ainsi passer l'hiver. Ce n'est qu'au mois d'avril et même de mai qu'il faut l'enterrer par les labours. Il est des marnes ou même des morceaux de marnes qui se délitent difficilement et même jamais; en conséquence, il faut nécessairement les réduire artificiellement en poudre, ou au moins en plus petits fragments, et c'est ce qu'on doit faire au moyen d'un maillet à long manche, plutôt en automne qu'au printemps. Dans ce dernier cas, il est quelquefois nécessaire de recourir à la calcination qui transforme une de ses parties en chaux et l'autre en *brigue*; mais il ne faut pas la tenter en grand sans l'avoir essayée en petit, certaines marnes se durcissant au feu de manière à exiger le pilon pour être ensuite réduites en poudre. Il faut nécessairement très-peu de feu pour arriver au but.

La marne doit être déposée sur le terrain en lignes parallèles formées de petits tas égaux, espacés à 4 à 5 pieds de distance en tous sens, afin de faciliter l'épandage et de le rendre uniforme. On profite toujours des premiers sésirs de beau temps pour la répandre aussi régulièrement que possible. Après quelques jours et des alternatives de soleil et de pluie, on repasse sur le sol, afin d'égaliser la marne et pour qu'elle le couvre le mieux possible de ses débris en poussière: la bonté et la promptitude des résultats dépendent en grande partie de ce soin. On laisse ensuite essorer la couche de marne aussi longtemps que possible; il s'établit alors sur la surface du sol, à l'aide de l'air et des variations atmosphériques, un travail de réaction chimique qui prépare les effets de la marne, les hâte et leur donne plus d'énergie.

La marne ne doit être enterrée que par un beau temps et lorsqu'elle est bien délitée et presque sèche. En l'enterrant mouillée, on lui fait reprendre son adhérence et elle ne peut se distribuer dans le sol. Il faut encore que le labour soit peu profond, parce qu'alors elle se conserve plus aisément dans l'épaisseur de la couche végétale où se développe l'appareil souterrain des plantes.

Un autre moyen de tirer parti des marnes d'une manière bien plus avantageuse, c'est de les stratifier, après qu'elles sont délitées, pendant un ou deux ans, avec de la terre végétale, ou des plantes de quelque espèce qu'elles soient, ou, mieux, du fumier, et d'en former des espèces de murs dans un lieu abrité. Cette marne décompose alors l'air avec tant d'activité, que l'azote qu'il contient se fixe, et que ces murs deviennent une nitrière artificielle, et acquièrent une abondance de fertilité telle, qu'une très-petite quantité produit de grands effets. On augmente encore ses qualités en l'arrosant de sang ou d'eau légèrement salée.

L'usage de la marne ne dispense pas de celui des fumiers, et leur emploi combiné assure seul des résultats durables. Ce point est essentiel dans la pratique qui nous oc-

cupe.

Lorsqu'on répand la marne en même temps que le fumier sur la terre, leur action particulière et commune, quoique plus faible dans le cas de la stratification, est encore si avantageuse, qu'on ne doit jamais s'y refuser.

On peut tirer à toutes les époques de l'année; mais c'est après les récoltes de l'automne, dans le temps où les travaux de la culture sont suspendus, qu'on doit le faire ordinairement: ce moment est le plus favorable non-seulement sous le rapport de l'économie, mais encore sous celui de la plus facile délitation de cette substance. En effet, sortant de terre humide, elle reste humide jusqu'aux gelées qui concourent le plus puissamment à sa division par la glace qu'elles forment entre ses molécules et qui les écarte. Des marnes pierreuses tirées pendant l'été se dessèchent, et restent inutiles par le défaut de la division. Dans ce cas, il n'y a de ressource que la calcination indiquée plus haut.

La marne ne s'emploie pas seulement sur les terres labourables. On en fait aussi un usage fréquent sur les prairies naturelles et artificielles, ses effets sont mêmes plus prompts et plus sensibles. Ce fait indique qu'il est un grand nombre de cas où il faudrait répandre la marne après les semis de grains. Nous trouvons en effet dans les ouvrages d'Arthur Young, qu'un fermier d'Angleterre ayant répandu sur partie d'un champ de navets une petite quantité de marne, les navets de cette partie furent très-gros. Il serait à désirer qu'on fit des expériences sur la marne ainsi employée à l'égard de toutes les espèces des plantes annuelles qui font l'objet de la grande culture.

Arthur Young a trouvé que les pommes de terre devenaient mauvaises lorsqu'on les plantait dans un sol nouvellement marné. C'est peut-être la nature de la marne employée qui a produit cet effet; mais il n'en est pas moins bon que les cultivateurs soient prévenus de ce résultat.

Les anglais font un fréquent usage de la marne, et plusieurs riches fermiers lui doivent leur fortune. Là on ne la répand pas en petite quantité sur les champs, on en met 2, 3 à 4 pouces d'épaisseur à la fois; mais il faut de fortes capitaux pour faire une pareille opération, et peu de nos fermiers seraient en état de l'entreprendre. Il est vrai qu'on peut la mettre à la portée du plus grand nombre, en la consacrant chaque année dans un espace proportionné à ses moyens. Nous ne voyons pas en effet la nécessité de mener 100 arpents à la fois. Un cultivateur prudent doit fixer toutes les années une certaine somme pour cet objet et ne pas la dépasser. Au bout d'une révolution quelconque, sa terre sera complètement marnée, et ses revenus par conséquent augmentés sans, pour ainsi dire, avoir fait de sacrifice pour cela.

La durée de la marne est extrêmement variable, et doit l'être, puisque, outre les causes qui résultent de sa nature, il y a encore celles de circonstances atmosphériques, des labours, de la nature des plantes semées, etc. Des notions générales sur cet objet ne peuvent jamais être bonnes; c'est sur les localités qu'il faut les développer, si on veut les utiliser.

Il est d'observation qu'un terrain marné demande à l'être de nouveau au bout d'un nombre d'années plus ou moins long. Ce fait peut s'expliquer de deux manières: on en juge la fertilité du sol altérée, parce qu'on compare ses produits, lorsque l'effet de la marne s'est affaibli, à ce qu'ils étaient pendant la durée de sa grande force; ou réellement la marne ayant rendu soluble annuellement plus de terreau que la végétation et les engrais n'en pouvaient fournir, il en est véritablement épuisé. Dans ce dernier cas,

il n'y a que des engrais animaux ou végétaux, ou une non culture de plusieurs années, qui puissent réparer le mal.

L'épuisement du principe actif de la marne peut être constaté par la réapparition du chiendent, de l'oscille sauvage. On consultera aussi avantageusement l'état des récoltes, car si celles-ci diminuent, quoique l'on n'ait fait subir aucune réduction aux fumures, c'est une marque non douteuse que la marne a perdu son activité.

REVUE DE LA SEMAINE

Bérial veut l'emporter sur Jésus Christ et son Eglise; et il dispose d'immenses ressources pour poursuivre l'exécution de ses néfastes projets. Presque tous les puissants de ce monde se sont enrôlés sous son ignoble drapeau, et font de leur mieux pour assurer son triomphe.

Dans le vieux monde, la sainte Eglise, dans ses héroïques pontifes comme dans ses faibles enfants, porte le poids de persécutions sans cesse renouvelées: la Russie frappe toujours sur les polonais et la Prusse ne laisse pas se ralentir son ardeur contre les catholiques allemands. En Suisse les protestants ont trouvé des alliés dans de lâches apostats qui se nomment *vieux catholiques*; aidés de ces hideuses recrues ils maltraitent et pourchassent le clergé et les fidèles. Sans respect pour les droits les plus sacrés, ils s'emparent des églises, des presbytères et de tous biens ecclésiastiques.

De son côté l'Italie est sur le point, dit-on, d'exercer d'autres rigueurs sur l'auguste Prisonnier du Vatican. Pour obéir à Bismark, le gouvernement de Victor Emmanuel prépare de nouvelles entraves à la parole apostolique.

Que l'on calcule, après cela, les angoisses des catholiques! Et nous n'indiquons pas tout pourtant. Il y aurait encore à montrer les menées insidieuses et perfides du Grand-Turc, les fourberies d'Alphonse XII et les attaques de bien d'autres.

Mais comme l'or se purifie dans le creuset, ainsi les bons deviennent meilleurs au feu de la persécution. C'est une loi qu'il ne faut pas oublier: le triomphe du bien se prépare dans les humiliations et les opprobres. Ce n'a été qu'après les atrocités d'un Dioclétien et d'un Maximien Hercule que le règne paisible de Constantin s'est levé sur le monde et que l'Eglise, épouse fidèle du Christ, a été solennellement reconnue mère et reine de l'univers.

Ainsi, il ne faut point se lasser, et attendre l'heure de la Divine Providence. Justice sera faite, qu'on en soit bien sûr, et plus tôt qu'on le pense. "Comptez, disait Pie IX, en 1872, à un vénérable prélat d'Amérique; comptez que, lorsque le gouvernement prussien en sera rendu à emprisonner les évêques, la fin des maux dont nous souffrons sera proche." Parole bénie que nous ne saurions oublier!

Et de ce côté-ci de l'Atlantique, on ne souffre pas de moindres maux. Sans parler de nos misères locales qui pourraient bien n'être que le prélude de plus graves injustices; sans parler de ces funestes lois sur l'Education qu'on n'hésite pas à imposer à nos coreligionnaires, sans insister sur les sentences judiciaires que des magistrats catholiques viennent d'oser prononcer contre les ministres de leur croyance et de leur foi; sans parler du Vénézuéla et du Brésil où les libéraux et les francs-maçons savent trop bien s'entendre pour commettre les plus indignes méfaits contre l'Eglise: le clergé et les fidèles—quo n'avons nous pas à déplorer au Mexique depuis assez longtemps déjà?

Le Mexique, comme tout le monde le sait, est une ancienne colonie Espagnole, dont la population est dévouée au catholicisme comme les irlandais de la fidèle Irlande;

comme les espagnols de la malheureuse Espagne. Mais depuis longtemps Dieu l'a choisi, ainsi que l'Espagne et l'Irlande, pour lui faire porter le poids de bien des douleurs.

Poussé par quelques intrigants ambitieux, il s'est séparé de sa mère patrie en 1822. Depuis ce moment toutes les infortunes sont venues fondre sur lui. Et, qui n'a encore présentes à l'esprit les atrocités de Juarez, l'expédition infatigable de la France qui réussit à peine, en 1863, à placer Maximilien à la tête de ce pays désolé? Qui n'est encore effrayé de l'horrible drame de 1867, où le jeune empereur était lâchement fusillé et replongeait le Mexique dans l'anarchie en remettant l'administration entre les mains du cruel et méchant Juarez?

Juarez conserva toujours les instincts pervers et féroces de son origine indienne. L'histoire de ses iniquités sera longue et douloureuse. Le 8 juillet 1872 fut le terme de son existence et de ses crimes.

Son successeur, Lerdo de Tejada, qui avait donné quelques espérances, marche aujourd'hui sur ses traces, pour n'en pas dire davantage. Tous les ennemis de l'Eglise peuvent compter sur sa protection et son appui.

Une de mesures les plus vexatoires dont il s'est rendu coupable, c'est l'expulsion des religieuses du territoire mexicain.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans l'un des derniers numéros du journal *Le Monde*:

"Il y a quelques jours, à quatre heures du matin, une longue file de Soeurs de Saint-Vincent de Paul (140) quittant Montparnasse, se rendaient, deux par deux, à la maison-mère, rue du Bac (Paris).

"D'où venaient-elles?—Elles arrivaient du Mexique, où la franc-maçonnerie, maîtresse du pouvoir, vient de chasser les communautés religieuses, comme cela se pratique en Suisse, en Allemagne et en Italie. On attend un deuxième détachement pour le mois prochain.

"Les renseignements suivants intéresseront certainement nos lecteurs," continue *Le Monde*:

Jusqu'ici, l'instruction des jeunes Mexicaines était à peu près entièrement confiée aux Soeurs de Saint-Vincent de Paul. Ces religieuses dirigeaient et possédaient dans le pays des établissements considérables et très florissants. L'affection et la reconnaissance de toute cette jeunesse pour leurs saintes institutrices les rendaient chères à toute la population. Aussi craignant des soulèvements, le gouvernement mexicain n'osa-t-il pas se montrer d'abord trop exigeant. Il se borna à demander aux religieuses de quitter l'habit de leur ordre pour revêtir un costume laïque. Refus absolu des Soeurs. Eh bien! répliqua-t-il, vous quitterez le pays.—Nous le quitterons, puisque nous ne sommes plus libres: telle fut la réponse.

Le gouvernement, surpris d'une pareille fermeté, fit alors venir les religieuses et les interrogea séparément. Il voulait savoir: 1o. le motif de leur résistance; 2o. si elles agissaient librement; 3o. si elles n'étaient pas victimes du despotisme des supérieures. Toutes, sans exception, répondirent: nos vœux nous lient, nous ne manquerons pas à Dieu pour obéir aux hommes. Nous ne subissons d'autre pression que celle de devoir et de la conscience, et nous sommes prêts à partir.

Il paraît que l'administration mexicaine ne prit pas d'abord ce langage au sérieux; elle se flattait qu'au moment décisif bien des volontés faibliraient, que la perspective d'une longue et périlleuse pérégrination en effraierait un grand nombre et que les religieuses indignes reculeraient devant l'expatriation. Mais quand elle vit les Soeurs faire leurs préparatifs de départ, elle décréta que celles originaires

du Mexique et entrées dans l'ordre de Saint-Vincent de Paul ne quittaient pas le territoire sans l'autorisation de leurs parents. Le gouvernement se chargea lui-même de faire les demandes. Un nouveau décret l'attendait. Toutes les familles donnèrent leur consentement. Aussi se trouve-t-il beaucoup de mexicaines parmi les Sœurs qui viennent d'arriver à Paris.

Informés de ce qui se passait, les Etats Unis ont offert aux religieuses de les recevoir toutes, mais elles ont refusé et choisi la France. C'est de la Vera-Cruz qu'est parti le premier détachement. Le Président, craignant un mouvement populaire, avait envoyé son neveu sur les lieux. L'accueil fait aux religieuses a fait voir combien la population était froissée par les procédés arbitraires du gouvernement; le délégué du Président a pu constater aussi quel courage et quelle force on trouve dans la foi. C'est sans hésitation, sans une larme dans les yeux, avec un calme parfait, que les religieuses ont pris place dans les barques destinées à les conduire au navire français qui les attendait dans la rade.

Tel est le résumé des informations que donne *Le Monde*. Les dames de Mexico ont protesté contre cette brutale expulsion. Nous empruntons à *L'Univers* cette noble protestation. Les commentaires sont inutiles.

“ Le décret intitulé : *Ley organica*, etc., et publié récemment, ne contient que d'inqualifiables outrages à la religion que nous nous faisons une gloire de professer; il a été considéré à juste titre comme une nouvelle phase de l'atroce persécution qui sévit au Mexique contre l'Eglise catholique. Une telle mesure semblerait barbare et insensée, même chez les peuples assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, tant elle s'attaque aux principes rudimentaires, aux notions les plus vulgaires de la raison et de la morale. Nous ne trouvons pas de termes assez forts pour peindre l'horreur qui nous a saisis à son apparition, et nous demandons à Dieu, du fond du cœur, de nous accorder le secours de sa grâce, afin que nous puissions nous rappeler sans colère les noms, désormais tristement fameux, de ses coupables auteurs.

“ Ce n'est pas à eux que nous adressons cette protestation : nous n'avons pas de demande à leur faire. Pourrions-nous espérer que nos paroles seraient entendues et nos larmes comprises de ceux qui sont restés sourds aux plaintes des délaissés, aux cris d'angoisse de la patrie, à la voix de leur propre conscience et aux menaces du Ciel ?

“ Nous n'ignorons pas ce que nous devons attendre de la secte qui aujourd'hui tyrannise et déshonore le Mexique, et nous ne voulons pas lui offrir une nouvelle occasion de répouder encore par l'injure à nos plaintes.

“ Nous élevons la voix, parce que nous croyons de notre devoir de témoigner hautement de notre foi et de notre amour envers la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, en qui, aujourd'hui plus que jamais, nous acclamons notre Mère et Maître infallible. Pendant que, sur tous les points de notre malheureux pays, on crie anathème à l'iniquité, il ne sera pas dit que nous aurons gardé le silence, nous qui sommes nés au pied de la montagne sacrée de Tepayac (1).

(1) Tepayac, montagne sur laquelle apparut la Bienheureuse Vierge Marie, dès l'époque de l'indépendance. Elle y a été honorée depuis sous l'invocation de Notre Dame de Guadalupe, devenue la patronne du Mexique. Chacun sait que la Mère de Dieu voulut ainsi prendre possession du Nouveau-Monde et étendre sur le Mexique une protection toute spéciale. — *Non fecit taliter omni nationi.*

“ L'auguste victime, le glorieux captif du Vatican, nous a montré le chemin. Par sa parole, que nous écoutons et écouterons toujours avec un respect filial, par son exemple qui réjouit les justes sur la terre et les anges dans le Ciel, le grand Pontife nous apprend qu'il ne faut jamais accepter les transactions qui sont le sacrifice des droits de la conscience. Pie règne en Israël, avec Pie nous voulons être, à Pie seul nous voulons obéir. Qu'ils le sachent ces hommes qui détiennent aujourd'hui le gouvernement de notre pays, d'autant plus aimé qu'il est malheureux !

“ Mais quand même nous n'aurions pas cet exemple, qui est le désespoir de l'enfer, comment fermer les yeux à celui que nous offre le généreux martyr des Filles de la Charité ? Le libéralisme et la frange maçonnique, éternels ennemis de la paix et de la prospérité du Mexique, et plus sauvages que les barbares qui désolent nos frontières, chassent de la terre natale ces saintes messagères de la miséricorde divine. Pendant des siècles, des milliers de navires ont apporté à l'Europe les richesses de notre sol; dans quelques jours, cette même Europe surprise recevra un nouveau trésor, incomparablement plus précieux que tout l'or et l'argent de nos mines.

“ Nos Sœurs par la communauté de patrie, nos sœurs par l'amour, nos sœurs par la foi à un même Dieu récepteur, nous les avons vues s'éloigner et, en s'éloignant, elles nous apprennent à mépriser les intérêts de la terre pour ceux du Ciel, et nous nous jugeons dignes de tous les châtements, s'il nous arrivait jamais d'oublier cette dernière et éloquente leçon !

“ Ainsi s'ajoute une page glorieuse à l'histoire déjà si glorieuse de notre Eglise mexicaine. Nous la méditons, nous la relisons nuit et jour pour édifier et consoler nos foyers en deuil. Ils sont en petit nombre ici les ennemis de notre foi; ils sont petits et vils, surtout si on les compare aux saints et courageux prélats à qui Dieu confia la garde et la prédication de sa parole; mais fussent ils nombreux et puissants, nous ne les craignons pas, et, devant eux, devant le monde entier, NOUS DÉCLARONS, sans hésiter, avec toute l'énergie dont nous sommes capables, que nous condamnons et détestons tout ce que condamnent et détestent nos vénérables pasteurs, et que, avec l'aide de Dieu, nous sommes prêts à tout sacrifier pour la défense de notre foi, pour la gloire de Notre-Seigneur Jésus Christ, dont le nom soit béni et loué à jamais pendant les siècles des siècles !”

“ Mexico, 20 janvier, fête de Saint Sébastien.”

(Suit un très grand nombre de signatures appartenant à l'élite de la société mexicaine.)

D'après les renseignements que donnent les journaux mexicains, il y a trente ans que les Sœurs de la Charité sont établies au Mexique. Aux jours de la tranquillité, on en comptait 410 dont 355 mexicaines, 29 françaises, 25 espagnoles et 1 irlandaise.

Elles avaient à leur charge 43 établissements, dont 15 dirigés par le Gouvernement et les conseils municipaux, et 28 fondés et soutenus par la charité privée. 3,740 personnes recevaient l'assistance des Sœurs dans les premiers, et 17,605 dans les seconds, en comptant les malades auxquels les médicaments étaient délivrés gratis.

Le nombre des malheureux envers lesquels s'exerçait la bienfaisance de ces femmes, si dangeuses aux yeux des libéraux, s'élevait ainsi à 21,145.

La fondation et l'entretien de cinq établissements dirigés par les Sœurs de la Charité étaient dus à quelques-unes d'entre elles, qui avaient consacré à cette bonne œuvre la plus grande partie de leur fortune privée.

Les subventions accordées aux Sœurs par les Gouvernements et les conseils municipaux étaient tout-à-fait insignifiants.

— Nous apprenions que le Parlement Fédéral n'a pas encore ajourné ses travaux; dans les derniers moments la besogne s'est accumulée au Sénat, et ce n'est probablement pas avant samedi qu'elle sera expédiée.

— On dit que Lord Dufferin a l'intention de passer en Angleterre aussitôt après l'ajournement des Chambres Fédérales. Des personnes ordinairement bien renseignées, disent que Son Excellence s'en va, déterminée à ne plus revenir, son intervention dans le règlement de la question de Riel et Lépine étant généralement blâmée.

Le "Daily Witness" de Montréal

La Circulaire qui suit a été lue au prône dans les églises catholiques de Québec :

" A Messieurs les Curés de la Cité de Québec.

" Monsieur le curé,

" Il y a actuellement, à Montréal, un malheureux apostat qui débite d'infimes et atroces calomnies contre la religion catholique. Un journal protestant, le *Daily Witness*, se fait l'écho de ces abominations et les reproduit en français.

" J'apprends avec chagrin qu'un certain nombre de catholiques de Québec ne se font pas scrupule de lire ce journal. Le vénérable Evêque de Montréal en a défendu la lecture sous peine de péché mortel, et je crois qu'il est de mon strict devoir de la défendre pareillement.

" Veuillez donner lecture de la présente au prône de votre paroisse, afin que les fidèles soient mis en garde contre le poison de l'erreur. Vous leur ferez remarquer que quiconque s'obstine à lire ce journal, malgré la défense qui en est faite, se rend indigne des sacrements, même à l'article de la mort, comme tout pécheur impénitent.

" Veuillez agréer, Monsieur le curé, l'assurance de mon sincère attachement.

" † E. A., ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

" Québec, 2 avril 1875.

Du choix des porte-graines.

La première recommandation que nous ayons à faire à nos lecteurs, c'est de ne point prendre pour porte-graines des plantes semées et élevées d'abord sur couches avant d'être repiquées en pleine terre. Il est rare qu'elles soient aussi robustes qu'on doit le désirer. Il suit de là, par exemple, que des plants de choux achetés chez les jardiniers, ne fournissent pas d'aussi bons porte-graines que ceux que nous obtenons par un semis direct en pleine terre. Ces derniers sont constamment plus robustes et passent mieux l'hiver au jardin.

M. Decaise et Naudin, dont les noms font justement autorité, nous disent que dans chaque race ou variété de plantes, on doit choisir pour porte-graines les individus qui en représentent le plus fidèlement les formes caractéristiques, et, parmi ces derniers, ceux qui sont les plus vigoureux. Le conseil est excellent et nous l'appuyons de toutes nos forces.

Les plantes provenant de greffes, boutures et marcottes, fournissent de très-médiocres porte-graines sur lesquels il n'y a pas lieu de compter pour la reproduction fidèle des types. Elles n'ont pas d'ailleurs la vigueur, la beauté et la rusticité des plantes issues de graines. Thouin a eu raison de dire : — " L'expérience a prouvé que les arbres qui n'étaient multipliés, pendant une longue suite d'années, que par la voie des rejetons, des marcottes et des boutures, étaient toujours plus faibles que ceux provenant de graines, et que même plusieurs perdaient, dans ce cas, la faculté de fournir des semences, c'est-à-dire que leurs fruits ne contenaient pas de graines fertiles." Ce qui est vrai pour les

plantes ligneuses, l'est aussi pour les autres. On sait que les semis de noyaux issus de pêcheurs, d'abricotiers, de pruniers greffés ne donnent pas d'aussi bons résultats que les semis de noyaux d'arbres non greffés. Ceux-ci reproduisent assez fidèlement la race mère, tandis que les premiers la reproduisent rarement. Quant aux porte-graines de bouture, arrêtons-nous un moment pour faire observer que nos pommes de terre sont dans ce cas. Un tubercule est une bouture, une plantation de pommes de terre est un bouturage; or, du moment où une sorte de pommes de terre a été reproduite durant une longue suite d'années par la plantation, les graines que fournissent leurs baies ne valent plus ce qu'elles valaient dans le principe. Il suit de là que, pour les semis de cette plante, on se trouverait peut-être bien de ne prendre les graines que sur des pieds de date récente, auxquels on conserverait le plus possible leur caractère de plante vivace en ne les arrachant pas, en se contentant de les abriter sous des buttes ou des paillassons contre les rigueurs de l'hiver. Il est à supposer qu'en procédant ainsi, on aurait des graines préférables à celles que nous prenons constamment sur des plantes bouturées depuis un temps plus ou moins prolongé et qui, naturellement, ne sauraient nous donner des tubercules robustes.

Les forestiers se méfient avec raison des graines d'arbres de rejet, nés de souches, comme il en existe tant, dans nos bois exploités en taillis. Ils savent que les racines pivotantes de ces souches périssent peu à peu et sont remplacées par des racines horizontales. Or, des graines prises sur des arbres de rejet, sans pivot, engendrent nécessairement des arbres qui à leur tour ne pivoteront pas et seront par conséquent incapables de prendre un beau développement en hauteur. Il suit de là que toute semence, destinée en sylviculture à donner des sujets blancs, doit être prise sur des arbres à racines pivotantes et issus directement d'un semis. Il suit de là aussi que les pépins ou les noyaux provenant d'arbres fruitiers rabattus jusque dans le voisinage du collet, pour cause de maladies ou de vieillesse, ne doivent jamais servir à la propagation de l'espèce ou de la race. Autrement on serait sûr de n'obtenir que des arbres faibles et sans pivot. Nous savons très bien que dans plusieurs cas on ne se plaindrait point de l'absence de ce pivot, mais en retour, personne ne se soucie d'avoir des arbres dégénérés.

Revenons si vous le voulez bien, à la question des porte-graines des forêts. Voici ce qu'écrivait un jour, dans le *Journal de la Ferme*, un garde général qui a parfaitement étudié cette question : — " On négligera, disait M. Koltz, les arbres trop vieux, aussi bien que les brins trop jeunes ou rabougris, donnant des semences vaines, et portant en elle le germe des maladies génériques qui affectent le porte-graines.

" Comme ce sont précisément ces arbres mal venus qui produisent d'ordinaire le plus de semences, il arrive souvent que ce sont eux qui fournissent une grande partie des graines du commerce. Ceci est hors de doute pour quiconque a suivi un peu l'approvisionnement d'une sécherie assez importante de pins sylvestres purs. A l'époque de la récolte, petits et grands, jeunes et vieux, procèdent à la cueillette des cônes. Comme on est payé à la mesure, on ne tend qu'à un seul but, celui de fournir la plus grande quantité possible. La qualité intrinsèque n'étant pas de rigueur, on n'y fait pas attention, et, pourvu que la matière première paye de mine, on est satisfait. Une surveillance quelque peu efficace des cueilleurs de graines devient d'ailleurs impossible, parce que leur nombre est trop grand et qu'ils sont éparpillés sur toute l'étendue, non pas d'une forêt, mais de toute une zone forestière.

Notons que plus d'un fournisseur spéculait seulement sur la quantité de graines qu'il peut jeter dans le commerce. Et voilà pourquoi certaines maisons allemandes achètent aujourd'hui la graine récoltée sur les pins sylvestres très-prolifères des sables de la Campine belge, pour la fournir de leur côté à des grainiers d'autres pays, qui nous la revendent comme provenant du pin de Riga.

On voit par ce qui précède que les semeurs d'arbres forestiers sont fortement intéressés à connaître les porte-graines et à faire récolter la semence sous leurs propres yeux. Il va sans dire que les semeurs d'arbres fruitiers et de plantes quelconques ont le même intérêt, et c'est pour le démontrer que nous venons de citer un fait de tromperie qui se renouvelle souvent aussi bien

ici qu'en Allemagne.

Les porte-graines de choix sont plus rares qu'on ne le pense, parce que ceux qui les cultivent d'ordinaire n'ont en vue que la quantité de la semence et font trop souvent bon marché de la qualité. S'ils les cultivaient pour leur propre usage, ils y regarderaient certainement de plus près. C'est pour se soustraire aux abus commerciaux que les fabricants de sucre et les distillateurs ont pris le parti de faire eux-mêmes leurs porte-graines et de forcer les producteurs de betteraves avec lesquels ils ont des traités à s'approvisionner près d'eux. Il est évident qu'ils ont intérêt à leur fournir une semence de qualité parfaite, autrement ils seraient les premières victimes de leur fraude.

Dans la reproduction des racines, nous devons avoir deux choses en vue: le volume et la quantité de matière sucrée. Il s'agit donc de choisir pour porte-graines des étalons qui réunissent ces deux conditions. Or, il est à remarquer que les plus grosses racines ne sont pas les plus riches en sucre, et c'est pour cela que le plus souvent on prend pour porte-graines des racines d'un volume moyen et dont la pulpe ait le plus possible de densité. On a pu constater que le plus haut degré de densité correspond le plus souvent au plus haut degré de richesse en sucre.

Il est admis d'après cela que les racines d'une race quelconque sont d'autant meilleures pour reproduire cette race qu'elles ont plus de poids, mais chez certaines personnes, il est d'usage de s'assurer du poids relatif de ces racines en les plaçant dans un baquet d'eau fortement salée. Celles qui descendent le plus vite au fond sont nécessairement réputées les meilleures. Ajoutons bien vite que la plupart du temps on a pas recours à cet essai et que l'on se contente des appréciations de la main pour faire un choix entre les plus lourdes. On ne se contente pas seulement du poids; on tient aussi à ce que la conformation des racines soit irréprochable, à ce qu'elles soient d'une belle venue, non sillonnées, non crevascées, et toujours à peau fine et luisante.

En ce qui regarde les betteraves, M. Louis Vilmorin s'est efforcé de créer des porte-graines d'une richesse exceptionnelle en sucre. A cet effet, au moyen d'un emporte-pièce, il avait soin d'enlever un morceau de la racine, d'analyser la pulpe et de prendre pour porte-graines celles qui sous un volume donné contenaient le plus de sucre. Il premit ses graines sur le plus riche des semeneaux essayés et poursuivait ses essais de génération en génération, par voie sélective. Il est arrivé ainsi à produire des betteraves dont le rendement en sucre était considérable, mais en même temps on a pu remarquer que ce que les racines gagnaient dans ce sens, elles le perdaient en robusticité. Il suit de là qu'il est prudent de ne pas dépasser certaines limites dans le travail du perfectionnement des plantes.—(A continuer.)

P. JOIGNEAUX.

La campagne et le macadam

Des chemins! il nous faut des chemins! Tel est le cri que faisaient entendre les premiers colons, qui furent assez courageux pour défricher à la sueur de leur front, ces terres fertiles qu'ils ont léguées comme héritage à leurs descendants.

Que n'eurent-ils pu nous transmettre également leur amour du travail et du progrès.

Il est vrai que de nos jours, nous possédons des instruments aratoires perfectionnés qui furent tout à fait inconnus de nos pères.

L'industrie, la science, les manufactures sont venus au secours du cultivateur afin de lui rendre moins durs les travaux des champs.

C'est ainsi par exemple qu'on ne coupe plus à la faucille et qu'on ne fauche presque plus à la main; la moissonneuse a remplacé l'une et l'autre mais il faut avouer, d'un autre côté; qu'en ce qui concerne les voies de communications, les moyens d'exporter les produits de la ferme, les chemins publics, nous avons peu fait ou plutôt nous n'avons rien fait.

Nous sommes demeurés sur ce sujet dans une indifférence qu'on ne saurait trop condamner. Chose étrange! Ce qui importe à tout le monde, ce qui est l'objet d'un intérêt général, personne ne s'en occupe.

On semble ignorer que les améliorations publiques sont tou-

jours à l'avantage des particuliers et qu'une terre a d'autant plus de valeur qu'il est plus facile d'écouler ses produits.

De bons chemins dans une localité sont donc un grand bienfait pour les cultivateurs, mais c'est surtout à l'époque des pluies de l'automne et du printemps qu'ils peuvent en connaître tout le prix.

La saison de la fonte des neiges étant arrivée ils savent mieux que nous, par l'expérience, dans quel état pitoyable vont se trouver la plupart des chemins.

Nous ne croyons rien exagérer en disant que pendant plus d'un mois il est presque impossible d'aller au marché. Le cultivateur est séquestré chez soi: ceux qui osent par nécessité pressante ou par affaire indispensable s'aventurer au milieu de l'ornière glissante, remplie d'eau, d'une boue clapotante dans laquelle s'enfonce le sabot du cheval, où la terre amollie par les pluies fréquentes cède sous la roue ou s'attache à elle, où à chaque pas enfin se présentent des précipices dont il faut à tout prix connaître le fond; ceux là, disons nous, ont pu se convaincre de l'agrément de se promener en compagnie à certaines saisons de l'année. Heureux encore quand leur monture hâlante, essouffée ou leurs voitures brisées par les nombreuses secousses de la route ne les oblige pas à s'arrêter à mi-chemin.

Des faits aussi regrettables ont souvent provoqué à bon droit des murmures et des plaintes. On s'accuse de négligence les uns les autres.

Le voisin n'est pas content de son voisin. On poursuit l'inspecteur de voirie et les municipalités. Ces derniers rendent l'échange. On se fait ainsi des misères de part et d'autre, mais les chemins ne s'améliorent pas. Et pourquoi? Parce qu'on craint de recourir aux moyens efficaces.

Le macadam dit-on coûte cher et grèvera nos propriétés d'impôts trop onéreux.

Nous croyons qu'en raisonnant ainsi on n'est pas de bon compte.

Nous est avis qu'il n'y a pas d'argent placé à un intérêt plus profitable que celui qu'on dépense pour améliorer les chemins. Que l'on calcule le pourcentage qu'on en retire à chaque année et l'on pourra s'assurer qu'au point de vue pécuniaire, le macadam au lieu d'obérer le cultivateur ne fait que donner du prix à ce qu'il possède, et qu'il reçoit avec usure les deniers déboursés pour l'utilité publique.

" Nous, cultivateurs, dit M. J. Bellevue, dans ses *Causeries Agricoles*, nous qui avons des produits si lourds à exporter, il y va de notre plus grand intérêt de faire ces sacrifices pour obtenir des chemins commodes. Au lieu de torturer nos pauvres chevaux dans des routes impraticables et d'être condamnés à ne conduire que des demi-charges, nous pourrions, avec le macadam, doubler la pesanteur de nos voyages tout en fatiguant moins nos attelages, en brisant moins nos voitures et en économisant notre temps comme notre argent, sans compter que le public voyageur, en cessant d'être exposé à se torturer le cou, nous aurait de la reconnaissance pour lui avoir permis de circuler en sûreté.

" Une fois nos routes empierrées, leur entretien en été ne demanderait que de légères réparations et il ne manquerait plus que des sleighs doubles, des travaux croches et des herbes à neige en hiver pour nous débarrasser, durant toute l'année, d'une des plus grandes plaies de l'agriculture: les mauvais chemins.

" Je sais que ces améliorations ne sont pas à la veille de s'opérer, mais le temps en démontrera la nécessité à tout le monde. Ce qui en retardera peut-être l'exécution, c'est la tolérance exercée à l'égard des négligents qui n'entretiennent pas leurs chemins. La loi oblige, sous peine d'amende, les intéressés à cet entretien pendant l'hiver comme pendant l'été; mais personne n'ose poursuivre les coupables de crainte de se faire des ennemis ou de passer pour chicanier. Le gouvernement devrait désigner un officier public pour recevoir toutes les plaintes concernant le mauvais état des chemins et de recouvrer en son nom les pénalités sans faire connaître le dénonciateur. Le Percepteur du Revenu de l'Intérieur dans chaque district pourrait très bien être chargé de cette besogne. Quand tous les arriérés se vorront ainsi pincés, ils s'opposent peut-être avec moins d'entêtement à l'adoption de mesures devant avoir pour effet de rendre l'entretien des chemins plus facile. — *L'Avenir de Beauharnois*.

Des poules

Les causes principales de la maladie des poules sont : 1o. la malpropreté du poulailler que l'on ne blanchit pas assez souvent à l'eau de chaux ; 2o. le manque d'air pendant la nuit ; 3o. le lever trop matinal ; 4o. le manque de nourriture. Nous conseillons, comme moyen préventif, celui de mettre quelques vieux fers dans la boisson qu'on leur destine.

Pour éviter les effets de la consanguinité il est prudent de changer de coq chaque année

Les arbres fruitiers et la fonte des neiges

Nous avertissons ceux qui auraient des arbres fruitiers, qu'ils tiennent à conserver, d'en prendre un soin spécial durant la fonte des neiges. Il y en a une telle hauteur cette année que ces arbres en sont presque entièrement couverts, et, en s'affaissant, le verglas entraîne les branches et les casse invariablement. Il est probable que le printemps sera très désastreux pour tous les arbrisseaux et surtout les arbrisseaux à fruits qui sont d'ordinaire plus tendres. Avis à ceux que ça intéresse. — *Les Laurentides*

Petite Chronique

Etablissement d'une manufacture de sucre de betteraves à St. Jean d'Iberville. — Nous sommes heureux d'apprendre qu'à St. Jean d'Iberville, déjà favorisé par l'établissement de nombreuses manufactures, on songe, les premiers, à donner le pas à une industrie qui intéresse particulièrement les cultivateurs auxquels elle devra fournir une source nouvelle et abondante de revenu. Hier devait avoir lieu à cet endroit une assemblée dans le but de pourvoir à l'établissement de cette manufacture. Voici une lettre qu'adressait à ce sujet un belge, M. Thélesphore Bron, à F. G. Marchand, écrivain, M. P. P. :

" L'intérêt que l'on attache à l'établissement de l'industrie sucrière au Canada vient d'être mis de nouveau en évidence par le subside que le Gouvernement vient d'allouer à la première société qui se constituerait en vue d'exploiter la betterave à sucre. Arrivé de Belgique dans le but de me livrer à cette industrie, je viens vous faire part d'un projet que j'ai formé à la suite d'une visite que j'ai faite à votre charmante petite ville.

" Pour aborder immédiatement mon sujet, je vous dirai que de toutes les localités de la province que j'ai visitées, St. Jean m'a paru la plus favorable pour l'établissement d'une sucrerie. Communications faciles avec les marchés les plus importants, situation au centre d'une contrée fertile, et, par-dessus tout, des hommes dévoués et énergiques qui savent se mettre à la tête d'une entreprise lorsqu'elle a pour but l'avenir de leurs pays ; c'est plus qu'il n'en faut pour assurer la réussite d'une telle tentative.

" Voici d'une manière succincte mes plans tels que je les ai conçus, mais que je soumettrais naturellement à toutes les modifications qu'on jugerait utile d'y introduire.

" Il s'agirait d'établir une râperie à St. Jean, capable de desservir tout le pays environnant. On pourrait la bâtir cette année même, de manière à ce qu'elle puisse marcher vers le 15 Septembre. Toutefois, on ne se lancerait pas immédiatement dans la fabrication en grand. Je crois qu'il serait préférable de se contenter, pour la première année, d'une production journalière de 5,000 livres de sucre brut. Ce serait d'autant plus facile que, dans une sucrerie, presque tous les appareils étant indépendants les uns des autres et ne pouvant servir qu'au travail d'une quantité déterminée de betteraves, on pourrait remettre à l'année prochaine l'achat du complément d'appareils nécessaires à une plus grande exploitation.

" De cette façon on ne serait pas obligé de faire venir d'Europe un grand nombre d'ouvriers spéciaux pour les travaux délicats de la fabrication. Il suffirait d'en avoir deux dont on serait des maîtres. On leur donnerait pour aides des Canadiens intelligents qu'on pourrait confier aux mêmes emplois lorsque la fabrication aurait pris plus d'extension. On ne se verrait pas ainsi forcé de confier les meilleurs emplois à des étrangers au détriment des ouvriers du pays.

" D'un autre côté, l'expérience a prouvé en Belgique et en

France que sur dix compagnies qui se mettent à travailler immédiatement sur des quantités considérables de betteraves, huit éprouvent la première année des pertes souvent importantes, résultant de l'inexpérience d'un personnel récolté, comme on a pu, et d'une foule d'autres causes qu'il n'est pas toujours possible de prévoir. En Canada surtout, où il faudrait d'abord habituer le cultivateur à l'usage de la pulpe pour la nourriture de ses animaux, il ne faudrait pas s'aventurer à produire tout d'un coup de grandes quantités de ce précieux résidu, sous peine d'en perdre la plus grande partie.

" Voilà, Monsieur, le projet que j'avais à vous communiquer et pour la réussite duquel je n'épargnerai aucune peine. J'espère que vous voudrez bien l'examiner avec cette attention que vous prêtez à tout ce qui intéresse l'avenir de votre pays."

RECETTES

Fracture des os chez un animal

Lorsque la fracture a lieu chez un animal âgé et bien nourri, il vaut mieux l'envoyer à la boucherie que d'entreprendre un traitement long et dont le succès est douteux. Mais si la bête est maigre, ou si elle a beaucoup de valeur et que l'on tienne à la conserver, on procédera de la manière suivante : après avoir réuni l'os, on le maintient dans sa situation naturelle au moyen d'une compresse imbibée d'eau-de-vie camphrée, par-dessus laquelle on met des éclisses, ou morceaux de bois très-minces, soutenues par des bandes de toile. Cela fait, on arrose l'appareil quatre fois par jour avec cette eau-de-vie, et on abandonne le reste à la nature.

Lorsque ce sont les côtes qui sont cassées, comme il serait difficile de mettre un appareil, il faut se borner à les étuver soigneusement avec de l'eau-de-vie camphrée.

Fracture des cornes

Quand un bœuf s'est cassé une corne et qu'elle n'est pas entièrement détachée, on la coupera, à l'endroit où elle s'est fracturée, avec un fer tranchant rougi au feu. On arrêtera ensuite l'hémorragie, en appliquant sur la partie une poignée d'orties pilées avec du sel, et en reconstruisant le tout d'étoupes. On peut remplacer le cataplasme d'orties par des compresses de laine imbibées d'eau-de-vie et de vinaigre.

**GRAINES DE TABAC
CONNECTICUT**

(à larges feuilles).

ET

LATAKIA

(du Mont Liban)

A vendre au Bureau de la Gazette des Campagnes. Ceux qui feront au soussigné l'envoi de douze centimes en estampilles de Poste, par lettre affranchie, recevront par le retour de la Malle un paquet de chacune de ces deux espèces de Graines de Tabac.

FIRMIN H. PROULX,

Sto. Anne de la Pocatière.

AVIS IMPORTANT

Pour ceux qui désirent améliorer leur troupeau de bêtes à cornes

A VENDRE : Un magnifique Taureau de quatre ans, pur-ayrshire, provenant d'une des vaches achetées à un haut prix de M. Globensky de St. Eustache, pour la ferme du Collège de Ste. Anne. S'adresser à

LUC DUPUIS,

Village des Aulnaies, Comté de l'Islet,

ARBRES FRUITIERS

A VENDRE PAR
AUGUSTE DUPUIS

PÉPINIÉRISTE

Village des Aulnaies, St. Roch, Comté de l'Islet

J'AI un magnifique assortiment d'arbres fruitiers que je pourrai livrer au mois de mai prochain, à ceux qui en feront la demande de suite.

Surtout "Pommiers originaux de Russie" 50 cts. pièce.
Pommiers assortis, 4 à 6 pieds..... 40 cts. pièce.
Pommiers assortis, d'un an..... 10 cts. pièce.

OFFRE SPÉCIAL:

Je ferai greffer des pommiers (sur racines) des variétés qui résistent le mieux à notre climat. Ces petits plants qui ne coûtent que 5 cts., la pièce, vaudront en 3 ans 40 à 50 cts., s'ils sont cultivés avec le même soin que les cultivateurs donnent au blé d'Inde et aux patates.

Envoyez-moi \$1 par lettre enregistrée et vous recevrez par la malle, à nos frais, en Mai,

20 de ces petits Pommiers assortis:

Astrucan, Fumeuse, Duchesse d'Oldenbourg, St. Laurent, Ben Davis, Transendant, etc.

Catalogues et directions pour la plantation et culture des arbres, fournis gratis.

AUGUSTE DUPUIS,
Village des Aulnaies,

7 Avril 1875.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

DANS l'affaire de NAZAIRE LEMIEUX, Marchand, de la Rivière du Loup (en bas),

Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à son lieu d'affaires le troisième jour d'avril prochain à dix heures du matin, pour recevoir un état de ses affaires, et nommer un syndic.

J. ELZ. POULIOT,
Syndic provisoire.

Rivière du Loup (en bas), 25 mars 1875

NOUVEAUTÉS MUSICALES

PLAISIRS CHAMPETRES

QUADRILLE ÉLÉGANT COMPOSÉ PAR G. McNEIL.

Organiste de N. D. de Lévis. — Prix: 75 centins.

N. B. — Ce quadrille est orné d'un magnifique portrait de son Excellence le Lieutenant-Gouverneur R. E. CARON. — Joué au Bal annuel de son Excellence, il est devenu le quadrille à la mode et fait les délices des salons de Québec.

LA VIE DE
Delle ALBANI

(EMMA LAJEUNESSE)

contenant le portrait et l'autographe de cette célèbre Artiste.

Par NAPOLEON LEGENDRE. — Prix: 25 centins

En vente chez

A. LAVIGNE, Editeur de Musique,
11½ rue St. Jean
(Banque d'Épargne) Québec.

LA "BRITON"

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef: 429 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada: 12 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émises en Canada.

Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. B. M. CHIPMAN,

Directeur-Gérant, Montréal.

F. X. COCHUE, Inspecteur des Agences

MUSIQUE NOUVELLE!!

MUSIQUE VOCALE:

Les deux mères	Boissière	25
Histoire d'oiseau	"	25
La chasse aux papillons	"	25
Noble coursier	Henrion	35
Mademoiselle	Boissière	25
Pauvre rose	M. A. D.	25
Amour et prière	Lachman	25
Les lunettes magiques	Gaiboldi	50
Le dernier de l'orphelin	Boissière	25
La fauvette et la prison	"	25
Les trois gâteaux	"	25
L'Alsacien pleure: elle prie, elle attend!	Ben. Tayoux	40
A Saint-Blaise	Pessard	30
Chanson de Jenn Prouvairo	Holmès	50
Amour et caprice	Bovéry	25
Chanson d'été	Rupès	50

MUSIQUE INSTRUMENTALE:

Le lys	Spindler	40
Transports joyeux	Lambert	85
Souviens-toi	Spindler	40
Les marguerites	"	40
Andalusia, valse	Pénavaire	75
Les gondoles	Delorme	50
Heures heureuses	"	50
Chant du Lazzarone	Kowalski	70
Paysane	Ararmontel	75
Bergère	Kowalski	60
Rose des Alpes	Spindler	40
Bouquet de violettes	"	40
Feuilles d'automne, valse	Dauids	70
Nuit d'Asie	Marmontel	75
Pauvre fleur	Spindler	40
Feuilles d'automne	Kowalski	60
Méditation	"	60
Sur l'Adriatique	"	60
Dreaming on the lake	Lott	80
Nuit et jour, valse	Lamothe	80
La jolie hongroise, valse	Pischer	60
Colombine, Polka	Dessaux	50

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique
11½ rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, mars 1875.

L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à
nouvel ordre, sera de 13 par cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les
journaux autorisés à le publier.